

Sujet : [fo-ujm] Coronavirus : saisine du CHSCT - Grève et mobilisation demain mardi 10 mars
-AG 17H - Manifestation 18H15 Bourse du Travail
De : FO à l'UJM <fo@univ-st-etienne.fr>
Date : 09/03/2020 14:07
Pour : 00-1-fo-ujm-adresse liste diffusion <fo-ujm@listes.univ-st-etienne.fr>

Bonjour,

A l'attention de tous les personnels : des représentants FO ESR 42 et CGT FERC SUP 42 au CHSCT ont demandé la convocation d'urgence du CHSCT à propos du Coronavirus/Covid 19. En effet il nous a été rapporté que plusieurs personnels ont contracté le virus. Il nous paraît nécessaire qu'il y ait un point d'information à ce sujet et que les mesures adéquates soient envisagées.

Par ailleurs demain mardi 10 mars :

- grève et mobilisation à l'UJM, notamment pour l'abandon du projet LPPR, le retrait du projet de réforme des retraites, avec à **17H AG UJM**, site Tréfilerie salle **SR2**.
- et à **18H 15 : manifestation interprofessionnelle** pour le retrait de la réforme des retraites, départ Bourse du Travail.

En PJ programme du 10 mars.

Bien cordialement.

Si vous ne souhaitez pas recevoir de messages du syndicat FO sur votre adresse professionnelle, conformément aux recommandations de la CNIL et au code du travail (article L2142-6), vous avez la possibilité de vous désabonner de cette liste en cliquant ci-dessous:

<mailto:sympa@listes.univ-st-etienne.fr?subject=unsubscribe%20fo-ujm>

— Pièces jointes : —

200310-UJM-St_Etienne-Tous_en_greve-planning_10_mars-flyer.pdf

843 Ko

Sujet : Demande de CHSCT extraordinaire

De : Anne Bechard-Leaute <anne.francoise.leaute@univ-st-etienne.fr>

Date : 09/03/2020 13:18

Pour : Michèle Cottier <michele.cottier@univ-st-etienne.fr>, Stéphanie Reynaud <stephanie.reynaud@univ-st-etienne.fr>

Copie à : BOUABDALLAH Safia <safia.bouabdallah@univ-st-etienne.fr>, Peyrot Pascal <pascal.peyrot@univ-st-etienne.fr>, Sylvain Excoffon <sylvain.excoffon@univ-st-etienne.fr>, Patrice Perez <patrice.perez@univ-st-etienne.fr>

Madame la Présidente, Madame la Secrétaire du CHSCT,

Nous demandons qu'un CHSCT extraordinaire soit convoqué d'urgence à propos du COVID 19 à l'UJM. En effet, il nous a été rapporté que plusieurs personnels de divers sites et au moins un étudiant auraient contracté le virus. Ils seraient en quarantaine ou hospitalisés et auraient été en contact avec divers personnels.

Il nous paraît en conséquence nécessaire de réunir le CHSCT au plus vite :

- 1°) pour faire un point d'information sur la situation ;
- 2) pour envisager les mesures à prendre et la communication à faire en direction des personnels et des étudiants.

Cette demande est formulée par trois membres titulaires selon les modalités de l'article 69 du décret 82-453 modifié.

Bien cordialement,

Anne Béchard-Léauté

Safia Bouabdallah

Pascal Peyrot

c/p Sylvain Excoffon, Patrice Perez